BOIGNY-SUR-BIONNE 🗉 Le dispositif d'accueil mis en place cette année est unique dans le Loiret



LA LETTRE DES PEP 45 N°42 Mars 2016



Matinée d'information et de découverte de l'UEM Autistes des PEP 45

Mercredi 2 mars 2016, les PEP45 ont pris l'initiative d'organiser une matinée d'échanges et de débats autour de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autiste. Il s'agissait, après 5 mois de fonctionnement, de rassembler tous les acteurs de cette « Unité » implantée dans l'école primaire de Boigny sur Bionne en banlieue d'Orléans.

Placée sous la présidence conjointe de Madame le Recteur et de Monsieur le Directeur Général de l'ARS, cette initiative a rassemblé plus de 70 participants et se décomposait en 2 temps:

Table ronde où chaque acteur a pu s'exprimer : PEP45, Education Nationale, ARS, municipalité, équipe de l'école (enseignants,



ATSEM et animateur), familles d'enfants de l'UE et de l'école, enseignante de l'UE et professionnels médico-sociaux et paramédicaux du Service de Soins et d'Aide à l'Inclusion (2SAI) des PEP qui interviennent auprès des enfants et des familles.



Mme CHEMINAIS enseignante spécialisée, Mr SIBEL IEN-ASH conseiller de Mme le Recteur, Mr VIRTON IEN-ASH Loiret, Mr REMBERT Président PEP, Mr DELAGOUTTE Délégué Territorial ARS, Mme CHAUVREAU, Inspectrice ARS et Mr FILY, Directeur du 2SAI des PEP 45.

Le débat qui a suivi, a permis notamment l'expression de familles, de la représentante de l'UE Autiste de Tours (37) ouverte l'année précédente. Monsieur Bouchard et Monsieur Gerbeaux de l'association **SESAME Autisme** et Monsieur Dion de **l'URIOPSS** ont exposé les années de combat des familles et des associations pour arriver à ces plans autistes.

« Depuis qu'elle est ici, mon enfant est apaisée et a retrouvé le sommeil. Nous sommes redevenus une famille normale, elle va à l'école comme son frère et j'ai pu moi aussi reprendre un travail » a déclaré une maman. Même écho chez d'autres familles.

La présence de l'ADAPEI, Trisomie 21, de l'AEFH, du président du Comité Départemental du Handicap dans le Loiret, de représentants des Maires d'Orléans et de plusieurs communes de l'agglomération, du CREAI, du CDAA (Centre Diagnostic et d'Accompagnement de l'Autisme), de la FCPE ainsi que d'une chargée de mission de l'UNIOPSS, ont mis en évidence la place tenue par les PEP dans le champ du handicap du département.

Pour le temps officiel à 12 h, se sont joints à l'assemblée du matin, le DASEN représentant Mme le Recteur retenue au ministère, le Directeur Général de l'ARS,

Mme LECLERC Vice- Présidente du Conseil Départemental en charge de la commission enfance/familles/ personnes/âgées et handicapées ainsi que plusieurs IEN et Conseillers Départementaux.

De gauche à droite : Mme JOLLY directrice de l'école, Mr DAMIE Directeur général ARS, puis Mr TOUPRY Directeur Académique des Services de l'E.N., et M MILLIAT, Maire de Boigny.



Pour André REMBERT Président de l'association, la société inclusive que nous voulons promouvoir, commence par le vivre ensemble à l'école.



En 2013, dans la loi de refondation de l'école, la Fédération Générale des PEP a fait inscrire que « Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans distinction ».

Cette orientation trouve un écho dans le projet de cahier des charges relatif aux Unités d'Enseignement externalisées « la scolarisation en milieu ordinaire est recherchée prioritairement pour tout élève en situation de handicap».

A nous tous : ARS, EN, Associations et collectivités locales de prendre les moyens de concrétiser ces orientations ; aux MDPH de les intégrer lors de l'étude des dossiers avant de formuler une décision d'orientation.

A orientation traditionnelle ne tenant compte que de l'existant, réponse traditionnelle ! Ensemble, nous avons le pouvoir de faire franchir à la société, une nouvelle étape.



Madame JOLLY, directrice de l'école, a insisté pour dire que la réussite d'une inclusion scolaire se prépare si l'on ne veut pas que ce soit seulement une classe supplémentaire ou un groupe annexés à une école.

Monsieur MILLIAT, Maire, a relevé que l'école de la commune avait déjà accueilli des enfants handicapés. C'est donc tout naturellement qu'il a

favorisé l'implantation de l'Unité d'Enseignement. Il a tenu aussi à mettre évidence toutes les conséquences positives qu'il a constatées depuis l'accueil de ces enfants dans l'école, tant pour l'ensemble des enfants que pour les familles.

Monsieur DAMIE, Directeur Général de l'ARS, a développé l'action de l'ARS et les moyens mis en œuvre dans le cadre de ce 3ème plan autisme. Plan qui aboutira notamment en septembre 2016 à ce que chaque département bénéficie d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autiste.

Monsieur TOUPRY, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, a montré le chemin parcouru en quelques années pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Le nombre d'enfants qui poursuivent leur scolarité dans une classe « ordinaire » est en progression constante et de nombreuses ULIS ont été ouvertes par l'Education nationale dans les écoles, collèges et lycées. Si nécessaire des temps d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) sont mis à leur disposition.

Un temps de convivialité, servi par les travailleurs de l'ESAT Servi-PEP a clos cette manifestation et a permis la poursuite des échanges.

Vendredi 26 février, **Mme Ségolène NEUVILLE**, secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, en visite dans le Loiret, a reçu les principaux acteurs dans le domaine du handicap, les élus et les administrations locales concernées. Lors d'une table ronde de 2 h organisée par les services préfectoraux, nous avons pu faire le point sur les évolutions et restructurations à engager dans notre secteur et faire état des besoins.

Mr DELAGOUTTE et Mme CHAUVREAU pour l'ARS, Mr TOUPRY Directeur Académique des services de l'Education Nationale, Mme LECLERC Vice-présidente du Conseil Départementale ont participé à ce temps d'échange. Pour les élus, seuls Mme CORRE Députée et Mr SUEUR Sénateur, avaient répondu présents.